

CADNAY

Collectif des Associations de Défense contre
les Nuisances Aériennes en Yvelines
Section : riverains de Toussus le Noble
BP N°17 - 78775 Magny les Hameaux cedex

Magny les Hameaux le 25 avril 2009

**Lettre Recommandée avec
Accusé de Réception**

Monsieur Patrick GANDIL
Directeur Général
Direction Générale de l'Aviation Civile
50 avenue Henry-Farman
75720 PARIS CEDEX 15

Objet : demande de rendez-vous

Monsieur le Directeur Général,

Nous représentons les riverains de l'aérodrome de Toussus le Noble (78). Depuis plusieurs années les associations ont promu une approche responsable dans les relations avec les usagers et les représentants de l'Administration. Cette approche constructive s'est matérialisée par la signature de la Charte pour la plupart de nos structures.

Il s'avère que la confiance nécessaire à un partenariat équilibré est rompue depuis le 1^{er} avril, date du dernier Comité de Suivi de la Charte. A cette occasion nous avons constaté à nouveau les dérobades de la DAC-Nord et du SNA-RP, leurs reculs, le non-respect des calendriers des échéances pour des raisons qui nous échappent. Ces manœuvres dilatoires sont de plus en plus exaspérantes pour les riverains qui continuent d'être survolés et exaspérés alors que l'expérimentation des améliorations annoncées devait se faire dès 2008. Une année de retard a minima, c'est trop !

Nous avons prévu de communiquer au Ministère, auprès de nos élus et de la Présidence de la République sur l'absence de volonté d'aboutissement des représentants locaux de la DAC-Nord et du SNA-RP. Parallèlement nos différentes associations vont porter sur la place publique l'absence d'avancement de ce dossier et vont prendre toutes les dispositions pour une manifestation au 2^{ème} trimestre 2009.

Néanmoins avant de lancer définitivement ces opérations nous souhaiterions vous rencontrer afin d'examiner les raisons et le traitement de ces délais inadmissibles. Vous pouvez joindre Monsieur Christian MAUDUIT, président d'ACCMH et représentant du Collectif de nos associations, au 06 70 23 95 14 ou à l'adresse suivante : BP 17 - 78775 Magny les Hameaux

Dans l'attente de vous lire, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de notre haute considération.

Les associations de riverains de l'aérodrome de TLN membres du CADNAY :

ACCMH Association Ciel Calme à Magny-les-Hameaux

ADVMC Association de la Vallée de la Mérançaise et de l'environnement de Châteaufort

ASTLJ Association pour la Sécurité et la Tranquillité aux Loges-en-Josas

SRE Saint-Rémy Environnement

UAP Union des Amis du Parc (regroupe l'ensemble des Associations du Parc Naturel Régional)

VHSR Vivre les Hauts de Saint-Rémy

LA MIDORGE Association de protection de l'environnement de Boullay-les-Troux

AGIR autrement pour St Rémy

Rue de Paris à St Rémy

Copie : Monsieur Jacques LOLLIOZ président du Comité de Suivi de la Charte de l'aérodrome de TLN